

CERTILUX F A ENERGIE INTRINSEQUE

Ouverture – Fermeture Electrique

Parc SEGRO – ZAC de Lamirault – 42 rue de Lamirault – CS20762 – 77090 COLLEGIEN – Tél. : 01 60 37 79 50 – Fax. : 01 60 37 79 89



CERTILUX FEP



CERTILUX FEV



Cette marque certifie :
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :

TÜV Rheinland Nederland B.V.
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsewijk 73
6827 AV ARNHEM – Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 – Télécopie : +31 (0)88 888 7 879
Sites Internet : <http://www.tuv.com>
Email : info@nl.tuv.com



Cette marque certifie :

- La conformité à la norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-7
- Les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche
- La conformité aux règles de certification NF 537

Organisme certificateurNF :

AFNOR Certification
11, Rue Francis de Pressencé –
93571 La Plaine Saint Denis Cedex – France
Téléphone : +33 (0)1. 41.62.80.00 – Télécopie : +33 (0)1. 49.17.90.00
Sites Internet : <http://www.afnor.org> et <http://www.marque-nf.com>
Email : certification@afnor.org

LE DENFC CERTILUX F EST UN APPAREIL A LAMES TRANSLUCIDES, COMPLET, MONTE EN FACADE ET EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.

NOTICE TECHNIQUE :

CERTILUX FEP :	Certilux Façade Electrique à lames Polycarbonate
CERTILUX FEV:	Certilux Façade Electrique à lames Verre

DESCRIPTIF

Gamme de DENFC à lames polycarbonate 10 mm ou verre 10 mm motorisées par 1 ou 2 vérins électriques associés ou non à des ressorts à gaz.

Le CERTILUX F est constitué de lames en polycarbonate de 10 mm ou en verre de 10 mm. Ces dernières pivotent sur un cadre en aluminium, et peuvent être entourées d'un mini brise-vent livré monté ou séparément. L'ouverture (position de sécurité) et le réarmement (la fermeture) sont obtenus par un ou deux vérins électriques associés ou non de ressort à gaz.

LIMITES DIMENSIONNELLES

LES REFERENCES DES MANOEUVRES SONT CONDITIONNEES PAR LES LIMITES DE POIDS ET DIMENSIONS CI-DESSOUS

Surface Géométrique d'ouverture (A_v) minimum : **0,25 m²** (L x H).

Surface Géométrique d'ouverture (A_v) maximale : (L x H).

- Lames polycarbonate = **5 m²** avec **500 ≤ L ≤ 2000 mm** et **503 ≤ H ≤ 3018 mm (Mini 3 lames)**
- Lames verre = **3,25 m²** avec **500 ≤ L ≤ 1600 mm** et **503 ≤ H ≤ 2028 mm (Mini 3 lames – Maxi 12 lames)**

L = Largeur trémie (dimensions parallèles aux lames)

H = Hauteur trémie (dimensions perpendiculaires aux lames)

$$A_v = L \times H$$

$A_a = A_v \times C_v$ selon le tableau ci-dessous :

0.25 ≤ A_v ≤ 5m²	500 ≤ L < 1000	1000 ≤ L ≤ 2000
H < 1000	Cv = 0,50	Cv = 0,50
H ≥ 1000	Cv = 0,50	Cv = 0,62

Pose du DENFC :

- Selon DTU en vigueur (série 40 et 43).
- Sens de pose : Motorisation toujours en traverse haute, lames horizontales uniquement.

L'inclinaison maximale autorisée est de 60 à 120° par rapport à l'horizontale.*

* **Sauf cadre D : 90° uniquement.**

CARACTERISTIQUES D'ENTREE DE TELECOMMANDE

Tension $U_a = U_c$: 24 Vcc

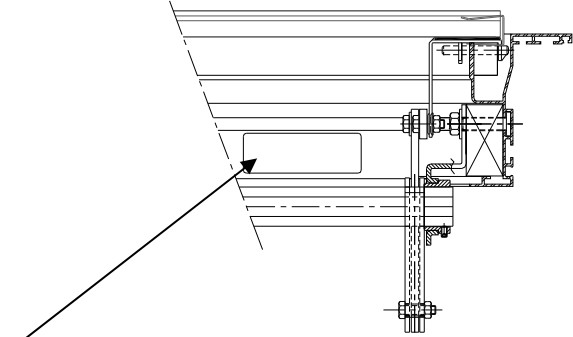
Puissance absorbée en régime établi :



- $P_a = P_c$: 12 W pour les appareils de 3 et 4 lames
- $P_a = P_c$: 19,2 W à 28,8 W pour 1 vérin et 38,4 W ou 48 W pour 2 vérins à partir de 5 lames.

OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermodéclencheur (70°, 103°, 138° et 182°C). ATTENTION au cas d'application.

MARQUAGE D'IDENTIFICATION



 DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003 SOUCHIER-BOULLET SAS - 11 rue des Campanules - CS 30066 77436 MARNE LA VALLEE Cedex 2 France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boulet.com										 0336	
N° certificat CE:		Année du certificat CE:				N° DoP:					
Appareil / Modèle	Dénomination commerciale	Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Course de câble ou Alimentation de service / Puissance ou Volume		Mode		
Aa = m²	Options:	Contact de position	Declencheur thermique	T =°C			Titulaire 19		En façade / En toiture		
Type	WL 1500, SL	T(.....)	RE	B300,							

Explication du code de marquage CE – NF du produit

- | | |
|---|---|
| 1. Titulaire | 9. Surface utile d'ouverture (Aa) : Nous consulter |
| 2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance | 10. Type : B= ouvrant réarmable à distance |
| 3. N° d'identification de l'organisme de certification | 11. Classe de charge éolienne : WL 1500 |
| 4. Référence commerciale (Gamme – Modèle) | 12. Classe de surcharge neige : NPD |
| 5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (L x H) | 13. Classe de température ambiance basse : T(-15) |
| 6. N° lot et année de fabrication | 14. Classe de fiabilité : Re 1000 (+10 000) |
| 7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume | 15. Classe de résistance à la chaleur : B300 |
| 8. Mode de fonctionnement : E = Emission | 16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0) |
| | 17. Options et variantes |
| | 18. N° de titulaire |
| | 19. Installation du DENFC |
| | 20. N° de DoP : DoP LUX FEP-FEV_indB1 |

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

Caractéristiques générales des D.E.N.F.C. (conformément au § 4 de la norme NF S 61-937-1 et au § 8.1 de la norme NF S 61-937-7) :

- Les D.E.N.F.C. ne délivrent pas d'ordre.
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DENFC : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Energie de déblocage extérieure au DENFC : Réarmement à distance par vérin électrique.
- Indépendance fonctionnelle de l'autocommande et de la télécommande.
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par autocommande : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Réarmement par télécommande seulement si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue.
- Amortissement en fin de course.
- Type B

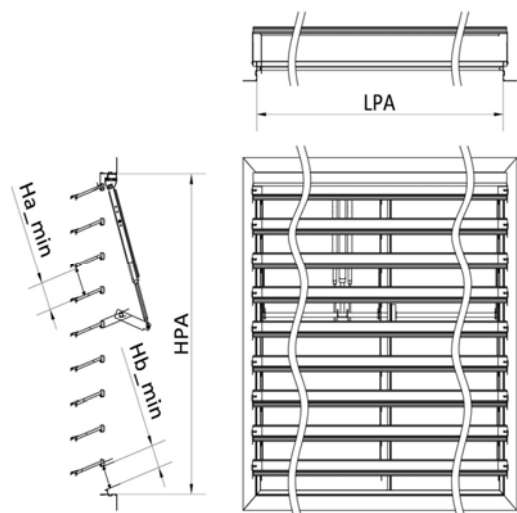
Caractéristiques générales des constituants (conformément au § 5 de la norme NF S 61-937-1 et au § 9 de la norme NF S 61-937-7) :

- Si option contacts de position d'attente et de sécurité : contacts secs indépendants du circuit d'alimentation.
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS).
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements.
- Indice de protection minimum IP 42.
- Présence du dispositif de connexion principal.
- Dispositif de connexion TBTS spécifique séparé et repéré.
- Dispositif d'arrêt de traction prévu à proximité de chaque dispositif de connexion d'entrée ou de sortie du DENFC.
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position.
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits.
- Caractéristiques de fonctionnement de déclencheur électromagnétique

DETERMINATION DE LA SLC (SELON NORME NF S 61937-8 DE JUILLET 2018)

Ce calcul ne prend en compte que le CERTILUX FE. Il ne tient pas compte des occultations possibles d'un ou plusieurs côtés, dues à une implantation particulière, ou au fait de mettre plusieurs CERTILUX FE côte à côte.

<i>LPA : Largeur de passage d'air (dm) =</i>	<i>LPA</i>
<i>HPA : Hauteur passage d'air (dm) =</i>	<i>HPA</i>
<i>SGO : Surface géométrique d'ouverture (dm²) =</i>	<i>LPA x HPA</i>



	HPA < 1601 mm	HPA ≥ 1601 mm
PDL : Pas de lame (dm) =	1,65	
CST : constante longueur entre HPA et bout entraxe lame (dm) =	1	
N : Nombre de lames (qte) = Arrondi entier supérieur	$(HPA - CST) / PDL$	
BR : Boitier de raccordement systématique en électrique ou option contact de position en pneumatique (dm²) =	0,57	
CP : Contact de position (dm²) =	0,10	
GO : Gousset total (dm²) =	$0,028 \times N$	$0,042 \times N$
Ha_min : distance minimale entre lame (dm) =	1,3555	
Hb_min : distance minimale entre ouvrant et dormant (lame du bas) (dm) =	1,101	
Hc : somme des longueurs libre entre lame projeté (dm) =	$Ha_{min} \times (N - 1) + Hb_{min}$	

A partir de 5 lames

VOEM : Manœuvre électrique + RAG + bielle_moteur (dm²) =	4,35
Arbre de manœuvre :	
- AM_EC : Epaisseur arbre manœuvre carré électrique + RAG + bielle_moteur (dm) =	0,0392
- AM_EH : Epaisseur arbre manœuvre hexagonale électrique + RAG + bielle_moteur (dm) =	0,0439

	HPA < 1601 mm	HPA ≥ 1601 mm
EE : Epaisseur_Embiellage (dm) =	0,1	0,15
MC : Montant central (dm) =		0,2
RD : Retour drainage (dm) =	0,4	0,4
LTO : largeur TOTAL d'obstruction (dm) =	0,5	0,75
SOL : Surface d'obstruction longitudinal (dm²) =	$SOL = Hc \times LTO$	
Arbre de manœuvre :		
- AM = AMC : Arbre_manoeuvre carré (dm²) =	$(LPA - LTO) \times AM_{EC}$	
- AM = AMH : Arbre_manoeuvre hexagonale (dm²) =	$(LPA - LTO) \times AM_{EH}$	
SO : Surface obstruée (dm²) =	BR + CP + GO + VOEM + SOL + AM	
SPA : Surface de passage d'air (dm²) =	[Ha_min x (N - 1) + Hb_min] x LPA	
SLC : Surface libre calculée (dm²) =	SLC = SPA si SPA ≤ SGO sinon SLC = SGO	
SL : Surface libre (dm²) =	SLC - SO	

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.

- Dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare-vent ainsi que dans les goulottes de récupération d'eau des lames.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de $80^\circ \pm 5^\circ$.
- Vérifier l'état du vérin, le remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le vérin est verrouillé en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le vérin est verrouillé.
- Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « Echancier de Maintenance Réf : EM001 ».

RECEPTION – STOCKAGE

- En présence du transporteur pratiquer une ouverture dans les film d'emballage afin de contrôler l'état générale des appareils principalement le laquage (rayure), (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- En cas de stockage prolonger, garder de préférence à l'abris de la lumière et loin des zones de travail (meulage à proximité)
- Expédition sur palette filmée à plat.

DEBALLAGE – MANUTENTION

- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant.
- Lever à plat les appareils de grandes dimensions et de préférences avec un système de levage.

FIXATION DU DENFC

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support (± 2 mm) et à l'équerrage du cadre.



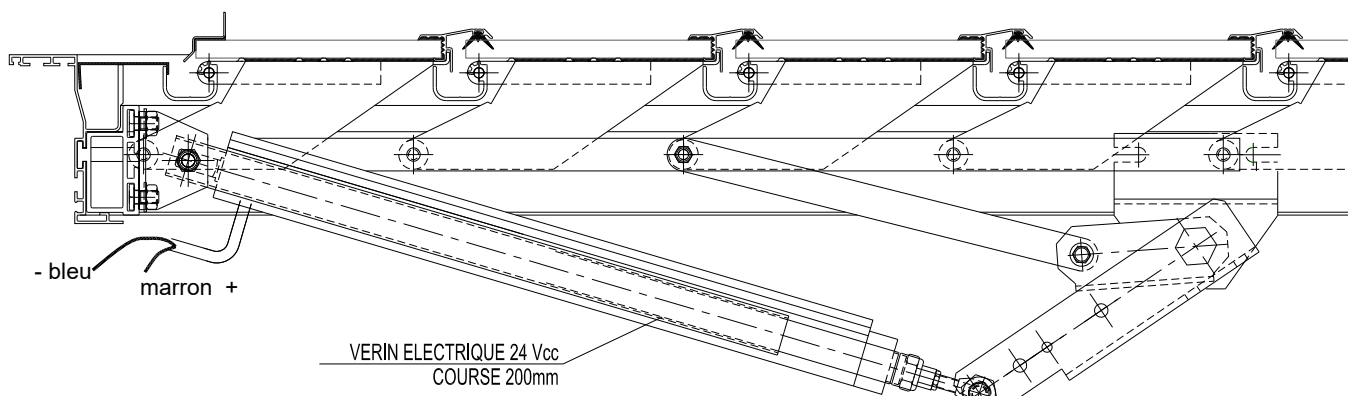
La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids du châssis.

Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface utile doit être total.

MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE :

Raccordement électrique sur la boîte de dérivation :

- Le raccordement électrique se fait par la boîte de raccordement fixée sur l'appareil.
- Prévoir une longueur de câble suffisante pour donner de la souplesse à faible mouvement du vérin.

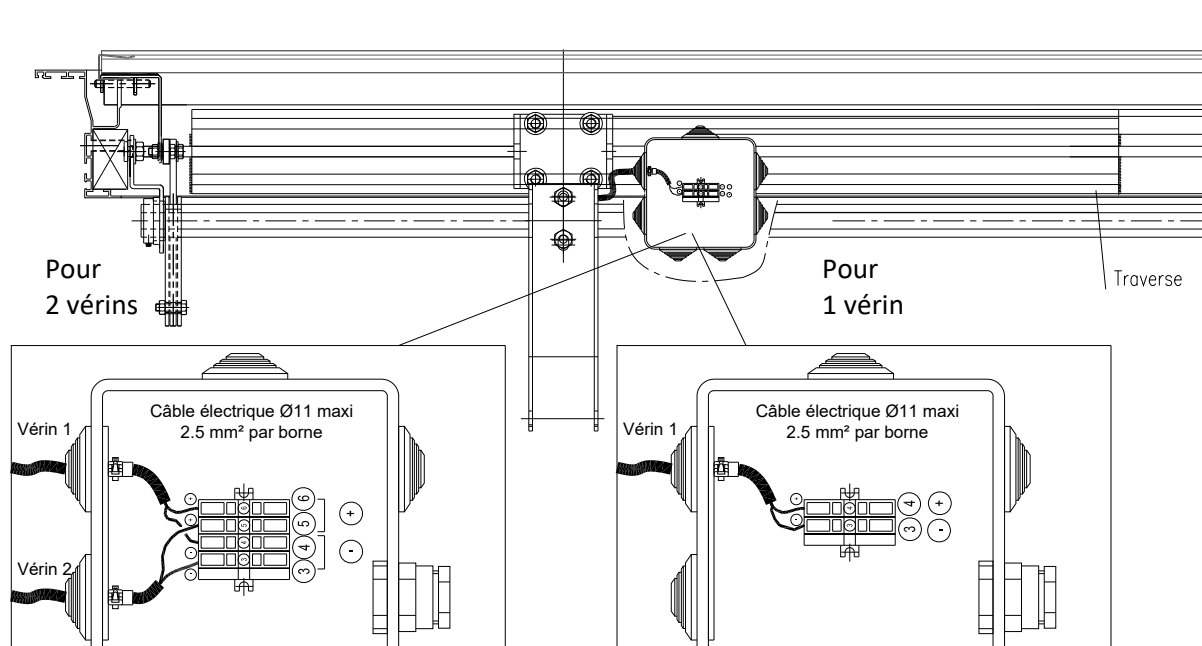


Attention, pour les appareils de petites hauteurs (3 et 4 lames), seuls les fils blanc (-)* et brun (+)* sont à raccorder.

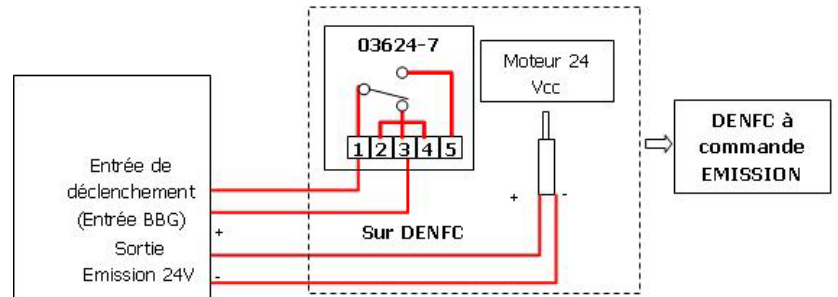
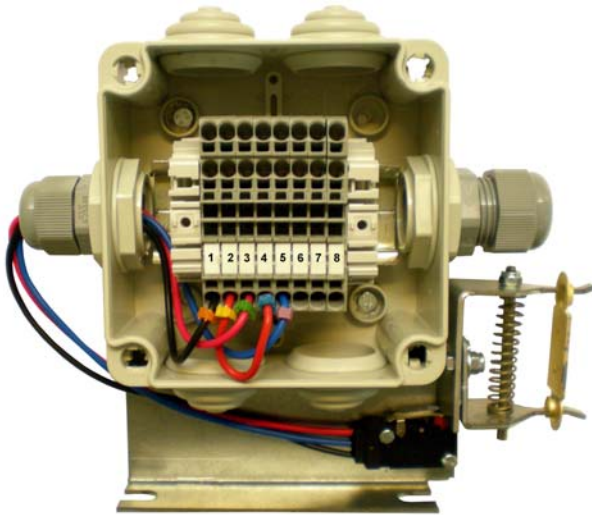
**Si la manœuvre est inversée, nous vous conseillons d'invertir les câbles.*

Raccorder le vérin à la source 24 Vcc

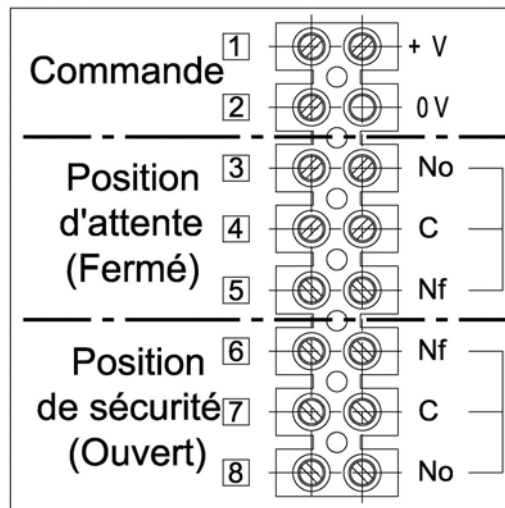
Le raccordement électrique se fait sur une boîte de dérivation montée sur le DENFC.



Raccordement du déclencheur thermique :



Raccordement des contacts de position :



Recommandations de mise en œuvre

L'appareil doit être installé en respectant les règles d'installation définies dans les normes ou textes propres à ce type de matériel, à savoir :

- La surveillance des lignes de télécommande est obligatoire pour toute commande fonctionnant par émission de courant
- Les lignes de télécommande par émission ou rupture de courant et les lignes de contrôle doivent être réalisées, soit en câble de la catégorie C2 placé dans des cheminements techniques protégés, soit en câble de la catégorie CR1-C1.
- Protection des câbles sous conduit rigide continu ayant un degré de protection IK 07 (selon la norme NF EN 62262) s'ils sont accessibles au niveau d'accès zéro

Les conducteurs doivent présenter une section égale ou supérieure à 1.5 mm² pour les câbles monoconducteurs, et à 1 mm² pour les câbles multiconducteurs.

L'énergie de sécurité doit provenir d'un Equipement d'Alimentation en Energie de Sécurité (EAES).

L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.